

République Française  
Département Haute-Marne  
Syndicat Mixte du Pays de Chaumont

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 13 février 2020

Référence
2020-03

Objet de la délibération
Adoption du compte administratif 2019

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
34	19	21

Date de la convocation
06/02/2020

Vote
Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2020 et le 13 février à 18h30, le Comité Syndical, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les locaux du Syndicat Mixte à Chaumont, sous la présidence de Stéphane MARTINELLI, Président.

**PRESENTS :** Jacky BOICHOT, Pierre BRIZION, Patrice CLOSS, Gilles DESNOUVEAUX, Franck DUHOUX, Stéphan EMERAUX, Jonathan HASELVANDER, Martine HENRISSAT, Nicolas LACROIX, Marie-Claude LAVOCAT, Christophe LIMAUX, Stéphane MARTINELLI, Michel MENET, Anne-Marie NEDELEC, Nicole PENSEE, Yvette ROSSIGNEUX, Jean-Yves ROY, Françoise TRELAT VALLON, Patrick VIARD.

**PROCURATIONS :** Claude COSSON donne procuration à Nicolas LACROIX, Bernadette RETOURNARD donne pouvoir à Jacky BOICHOT, Jean-Marie WATREMETZ donne procuration à Stéphane MARTINELLI.

**EXCUSES :** Michel ANDRE, Pascal BABOUOT, Didier COGNON, Dominique COMBRAY, Claude COSSON, Jacky GILLET, Christine GUILLEMY, Bernard GUY, Denis MAILLOT, Véronique NICKELS, Bernadette RETOURNARD, Patrice VOIRIN, Jean-Marie WATREMETZ.

**ABSENTS :** Laurent MARRAS, Mariette VOILLLOT,

**A été nommé secrétaire :** Jean-Yves ROY

### Adoption du compte administratif 2019

Le Compte Administratif reprend l'ensemble des opérations du Budget Primitif et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances du Syndicat Mixte de l'exercice 2019.

Les opérations de l'exercice 2019 font ressortir les résultats suivants :

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	A	357 055,40	G	429 114,32
	Section d'investissement	B	152 806,38	H	184 153,42
		+		+	
<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	45 378,95 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	39 318,25 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		= A+B+C+D	549 180,03	= G+H+I+J	658 646,69
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)</b>	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	0,00	= K+L	0,00
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A+C+E	357 055,40	= G+H+K	474 493,27
	Section d'investissement	= B+D+F	192 124,63	= H+I+L	184 153,42
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	549 180,03	= G+H+I+J+K+L	658 646,69

Le compte administratif 2019 s'établit en fonctionnement à un excédent de 72 058,92 €, cumulé au résultat antérieur reporté de 45 378,95 €, soit au global **117 437,87 €**.

Le compte administratif 2019 s'établit en investissement à un déficit de 7 971,21 €, soit un excédent cumulé de **109 466,66 €**.

**APRES** que le Président ait quitté la salle,

**ET APRES** en avoir délibéré ;


**Le Syndicat Mixte du Pays de Chaumont décide à l'unanimité par vote à main levée**

**(Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0)**

1° D'adopter le compte administratif pour l'exercice 2019

Fait et délibéré à Chaumont, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,  
Le président,



Stéphane MARTINELLI  
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération.

